



# COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

## Les microbrasseries du Québec sont un « service essentiel » et poursuivent leurs opérations

**Québec, 24 mars 2020** – Le Québec vit actuellement une période de crise sans précédent. C’est toute la province, et la planète, qui se mobilisent pour contrer la pandémie du coronavirus et éviter des conséquences humaines désastreuses. Alors que le premier ministre a annoncé hier une fermeture temporaire des entreprises non essentielles, les microbrasseries ont la possibilité de maintenir en activité leurs opérations sous réserve de différentes limitations.

Dans les prochaines semaines, nous poursuivons la production de bières qui alimentent les épiceries et dépanneurs afin de permettre aux consommateurs de continuer à s’en procurer. Certaines microbrasseries à travers le Québec maintiennent également ouvert leur volet restauration et offrent la livraison ou les commandes pour emporter.

En cette période difficile pour l’ensemble des citoyens et pour l’économie, l’Association des microbrasseries du Québec invite les consommateurs à penser local lors de leur prochain achat de bière et à encourager une microbrasserie du Québec.

Les microbrasseries du Québec, en plus d’être présentes à travers tout le Québec, emploient plus de 5000 personnes directement et contribuent à toute une chaîne de valeurs. Comme jeune industrie, nous souhaitons ardemment mettre l’épaule à la roue d’une relance économique aussitôt que la situation le permettra.

### À propos de l’Association des microbrasseries du Québec

Créée en 1990 et comptant plus de 160 permis totalisant 90% de la bière microbrassée au Québec, l’AMBQ a pour mission de regrouper, soutenir, représenter et promouvoir les microbrasseries du Québec.

– 30 –

Source : **Marie-Eve Myrand**, directrice générale, AMBQ  
[memyrand@ambq.ca](mailto:memyrand@ambq.ca) 418 265-2655